





L'objectif des élevages de porcs est de produire de la viande et des produits de charcuterie. En effet, la viande porcine est une viande généralement issue d'animaux âgés en moyenne de 6 à 7 mois, appelés porcs charcutiers. Les porcs sont principalement élevés dans l'Ouest de la France où plus de 70 % de la production est concentrée.

L'organisation de l'élevage en France

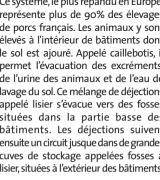


Les porcs sont élevés pour la consommation (viande et produits de charcuterie). mais aussi pour la reproduction. Une dizaine de races sont élevées en France : 4 races dites classiques que l'on retrouve en croisement dans la plupart des élevages, le plus souvent élevées en bâtiment, et des races rustiques, anciennes races locales liées à des régions françaises.

En France, trois systèmes d'élevage se côtoient.

Les élevages en bâtiment sur caillebotis.

Ce système, le plus répandu en Europe, représente plus de 90% des élevages de porcs français. Les animaux y sont élevés à l'intérieur de hâtiments dont le sol est ajouré. Appelé caillebotis, il permet l'évacuation des excréments, de l'urine des animaux et de l'eau de lavage du sol. Ce mélange de déjections appelé lisier s'évacue vers des fosses situées dans la partie basse des bâtiments. Les déjections suivent ensuite un circuit jusque dans de grandes cuves de stockage appelées fosses à lisier, situées à l'extérieur des bâtiments.



Les élevages en bâtiment sur litière bio-maîtrisée (paille, sciure, etc.).

Dans ce système, pratiqué par environ 5% des éleveurs français, le sol des bâtiments est bétonné et recouvert d'une litière faite le plus souvent de

paille. Cette dernière absorbe les excréments et l'urine. On obtient alors du fumier. De la paille fraîche est apportée tous les jours.

Les élevages en plein air.

Les animaux sont élevés dans des parcs où ils disposent de petites cabanes en tôle, paillées à l'intérieur, pour se protéger des intempéries et de l'ensoleillement.







DES PORCS



Les éleveurs font leur choix en fonction de contraintes qui leur sont propres, dans le respect des besoins des animaux.

De plus, certains éleveurs peuvent associer les trois systèmes sur leur exploitation : naissage en plein air, post-sevrage sur caillebotis et engraissement sur paille, par exemple.

Parallèlement à ces systèmes d'élevage, l'éleveur peut choisir d'être :

NAISSEUR

Il élève les truies et les verrats, il fait naître les porcelets et les élève jusqu'au sevrage, moment où les petits porcelets sont séparés de leur mère.

NAISSEUR/POST-SEVREUR

Il fait naître les porcelets et les élève jusqu'à la fin du post-sevrage qui dure de 5 à 6 semaines après le sevrage.

POST-SEVREUR/ENGRAISSEUR

Il élève les porcs charcutiers à partir du sevrage et les garde jusqu'à ce qu'ils soient prêts à partir pour l'abattage.

ENGRAISSEUR

Il élève les porcs charcutiers dès lors qu'ils sont sortis du post-sevrage jusqu'à ce qu'ils partent pour l'abattage.

NAISSEUR-ENGRAISSEUR

Il assure toutes les étapes de l'élevage, de la naissance à l'engraissement. Les éleveurs français ont privilégié le développement de ces élevages où les trois phases sont réalisées sur le même site géographique, afin d'éviter toute propagation de maladies associées au regroupement d'animaux venant de différents élevages. Ce système de production est majoritaire en France et sa taille moyenne, de 170 à 180 truies, est parmi les plus faibles d'Europe.





La famille des porcs

- Le porcelet est le petit de la truie.
- La cochette est une femelle reproductrice qui n'a pas encore eu de petits.
- La truie est une femelle reproductrice qui a déjà eu une portée.
- Le verrat est un mâle reproducteur.
- Le cochon de lait est un porcelet de 5 semaines.
- Le porc charcutier est un mâle ou une femelle élevé pour sa viande.

La viande porcine

Le cochon de lait Le porc charcutier

Les races porcines

Les races classiques

- le Landrace français
- le Large White
- le Piétrain
- et le Duroc

Les races rustiques

- le Noir gascon
- le Cul noir du Limousin
- le Basque
- le Blanc de l'Ouest
- le Bayeux et le Cochon corse



Le porc est un mammifère « omnivore », ce qui signifie que son organisme assimile aussi bien les produits d'origine animale que ceux d'origine végétale. Dans les élevages français, son alimentation est à base de produits végétaux, sélectionnés pour leurs grandes qualités nutritives. Adaptée à chaque stade physiologique de l'animal, elle répond à des exigences qualitatives et sanitaires strictes.



Les aliments destinés aux porcs sont principalement composés de céréales (blé, maïs et orge), ainsi que d'oléoprotéagineux (tourteaux de soja, tourne-sol et colza), d'huiles, de graisses (graisses végétales et produits laitiers) et de minéraux. Ils sont distribués sous forme de granulés ou de farine pouvant être mélangée à de l'eau tiède. Le porc a un petit estomac : il doit faire plusieurs repas par jour. L'éleveur nourrit ses animaux tous les jours. Il leur assure une alimentation adaptée à leurs besoins particuliers, selon leurs différents stades physiologiques :

• À LA NAISSANCE,

le porcelet tète le colostrum, très riche en anticorps, véritables défenses naturelles essentielles au début de sa vie. Pendant 4 semaines, il va être nourri par sa mère : il tète un litre de lait maternel par jour jusqu'à son sevrage ; les porcelets pouvant parfois être en surnombre, l'éleveur doit s'assurer que chaque petit est nourri correctement.

• AU SEVRAGE,

l'éleveur prend le relais : il donne au porcelet, qui pèse déjà 8 kilos et dont le système digestif est fragile, de la poudre de lait mélangée avec des farines ou flocons de céréales (blé, orge, soja et maïs). Le post-sevrage dure 5 à 6 semaines au terme duquel le jeune porc pèse de 25 à 30 kilos.

• PENDANT LA PHASE D'ENGRAISSEMENT,

qui va durer environ 4 mois et demi, le porc va recevoir des céréales, des oléoprotéagineux et des minéraux. Il atteindra, à la fin de cette période, un poids de 115 à 120 kg.

Les aliments destinés aux truies gestantes ou allaitantes contiennent de l'orge en grande quantité qui leur apporte l'énergie et les fibres dont elles ont particulièrement besoin durant ces deux périodes.

Une alimentation sécurisée

Dans le cadre des mesures de précaution relatives à la transmission de l'ESB et pour éviter toute contamination croisée accidentelle des aliments destinés aux ruminants, l'utilisation des farines animales a été suspendue en novembre 2000, en France et dans l'Union Européenne, dans l'alimentation de tous les animaux, y compris les porcs, dont les produits sont destinés à la consommation humaine.

Part principale des coûts de production d'un élevage porcin, l'alimentation doit être techniquement performante. Pour nourrir ses animaux. . l'éleveur s'adresse aux fabricants d'aliments pour bétail qui lui fournissent des aliments parfaitement dosés en fonction des différents stades de croissance ou bien encore il les produit lui-même sur son exploitation. Plus de 35 % des éleveurs ont fait le choix de fabriquer eux-mêmes leurs aliments en achetant directement les matières premières, principalement des céréales et des graines issues de cultures oléoprotéagineuses.

Quelques chiffres

La ration alimentaire d'un porc charcutier est d'environ 1 kilogramme d'aliment par jour : 61 % de céréales, 35 % d'oléoprotéagineux et 4 % de minéraux.

Un porc prend, en moyenne, 500 à 600 grammes de poids par kilogramme d'aliment consommé.



Une santé et une surveillées

L'éleveur vit en contact quotidien avec ses animaux ; à toutes les étapes de leur vie, il s'assure de leur santé, de leur hygiène mais aussi de leur confort.

Un élevage de porcs est composé de plusieurs bâtiments, ou enclos dans le cas du plein air. En effet, à chaque stade de développement des animaux correspond un espace, adapté à leurs besoins spécifiques. Au fur et à mesure que les animaux grandissent, l'éleveur les fait passer d'un espace à un autre :

- Les cochettes, lorsqu'elles arrivent sur l'exploitation, doivent être isolées du reste de l'élevage pour être sûr qu'elles n'ont pas de maladie susceptible d'être introduite dans l'élevage; l'éleveur doit également les approcher régulièrement afin qu'elles se familiarisent avec lui.
- Les cochettes sont ensuite transférées dans la **verraterie**, bâtiment dans lequel séjournent les reproducteurs, truies et verrats, où aura lieu la saillie ou l'insémination artificielle.
- Les femelles en gestation vivent en groupe dans un espace qui leur est réservé afin de mener à bien leur gestation.
- En fin de gestation, l'éleveur transfère les truies à la maternité où elles sont logées individuellement et disposent d'une stalle conçue pour leur confort et celui de leurs petits, avec notamment un nid équipé d'un chauffage spécifique. Après la naissance des porcelets, ces derniers restent avec leur mère environ 4 semaines et l'éleveur doit s'assurer plusieurs fois par jour qu'ils se portent bien ainsi que leur mère. L'attache et le sanglage des truies sont interdits par la réglementation sur le bien-être.





Un cheptel identifié

Tous les porcs charcutiers ont un tatouage composé du code pays, du numéro de département de l'élevage suivi du numéro de site d'élevage, ce qui permet de remonter la chaîne de production.

- Au moment du sevrage les porcelets passent dans l'espace post-sevrage où ils sont élevés en groupe. Cette période, qui dure environ 5 semaines, reste délicate car les jeunes animaux passent du lait maternel à une alimentation plus solide. L'éleveur, là encore, doit faire preuve d'une grande vigilance.
- À l'issue de cette période, les porcs sont transférés dans l'espace dit d'engraissement dans lequel ils vivent en groupes et vont poursuivre leur croissance.

Quelles que soient les zones, l'hygiène est fondamentale dans les élevages porcins; les salles et les bâtiments doivent rester propres, raison pour laquelle les sols ont été conçus pour une évacuation optimale des déjections. En plein air, le système de rotation des surfaces consacrées aux animaux permet de maintenir un niveau d'hygiène suffisant.

En cas de maladie, l'éleveur fait appel à son vétérinaire et suit ses prescriptions.

Le saviez-vous?

- Les cochettes sont mises à la reproduction vers l'âge de 8 mois et les verrats entre 10 et 12 mois.
- La gestation de la truie dure 114 jours, soit 3 mois, 3 semaines et 3 jours.
- Une truie peut avoir plus de 2 portées par an de 8 à 14 porcelets chacune.
- Le poids du porcelet à la naissance est de 500 grammes environ et celui de la truie de 300 kilos.





Une porcherie doit être propre et respecter l'environnement. Un grand nombre de règles doivent être prises en considération et mises en œuvre par l'éleveur.

Il implante son élevage en respectant le milieu naturel environnant (bonne distance avec les voisins et les points d'eau), en intégrant harmonieusement les bâtiments dans le paysage, voire en plantant des haies, afin de diminuer les impacts visuels, en limitant au maximum les nuisances (notamment les odeurs et le bruit) et les risques pour l'environnement (l'eau, l'air et les sols) en organisant notamment le stockage du lisier et du fumier.

Un élevage de porcs ne peut pas être implanté sans avoir fait l'objet d'une procédure administrative en préfecture précisant les points suivants : le lieu d'implantation, la nature et le volume de l'élevage, le plan d'implantation des bâtiments, des abords de l'installation ainsi que son plan d'ensemble et son plan d'épandage. Si nécessaire, une étude d'impact sur l'environnement, réalisée au préalable, permet de démontrer que l'élevage et sa conduite n'occasionneront pas de pollution ni de nuisance pour le voisinage.

L'installation doit être conforme à la règlementation et respecter toutes les normes de sécurité et d'hygiène pour ceux qui vont y travailler.

La gestion des déjections

Le lisier est stocké dans une fosse à lisier, grande cuve étanche située à côté des bâtiments, avant d'être épandu. Le lisier de porcs, à condition de respecter les bonnes doses et les bonnes périodes pour son épandage, est un engrais organique naturel qui sert à fertiliser les cultures. C'est la raison pour laquelle les normes de stockage (volume, étanchéité, surface) et les bonnes pratiques d'épandage (surfaces, quantités, périodes, jours de la semaine, distances...) sont strictement règlementées. Toutes ces informations doivent figurer sur le plan d'épandage. En parallèle, les éleveurs veillent à ajuster l'alimentation des animaux à leurs besoins, de manière à réduire les rejets en azote et en phosphore dans les déjections.



Le saviez-vous?

La distance d'implantation d'une porcherie est par rapport : - au voisinage.

- d'au moins 100 м;
- aux points d'eau, puits, forages et sources, d'au moins 35 м; - des lieux de baignade.
- de 200 м ;
- des piscicultures, de 500 м.

La maîtrise des nuisances

Les nuisances les plus souvent évoquées au sujet des élevages porcins sont les odeurs et le bruit. Pourtant, les éleveurs utilisent de nombreux moyens pour les minimiser.

Par exemple, ils choisissent des sites éloignés des habitations et orientent les hâtiments en fonction du sens du vent. Les fosses à lisier peuvent être couvertes et. lors de l'épandage, l'utilisation de matériel adapté permet d'épandre le lisier au ras du sol ou de l'injecter directement dans la terre. Il existe aussi des systèmes plus complexes de traitement de l'air (lavage ou filtration) pour éliminer les gaz malodorants ainsi que des désodorisants qui permettent de masquer les odeurs.



LE CENTRE D'INFORMATION DES VIANDES EST UNE ASSOCIATION LOI 1901.

Plate-forme d'échanges et d'information, le CIV a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance, pour tous les publics, des viandes bovine, ovine, porcine, chevaline, de leurs produits tripiers et de leurs filières. Il réunit les professionnels de la filière viande ainsi qu'un établissement public et associe à son action des scientifiques et des représentants d'associations (consommateurs, protection animale, environnement).



